



Destruction de notre terrain par le propriétaire

Par **me langlois**, le **05/03/2010** à **14:01**

Bonjour,

je suis locataire d'un terrain de week end , le fils de mon propriétire sans nous en avertir a cassé notre portail, defait la cloture , et fait enlever 5 enormes sapins et ce pour creuser un tout a l'egout sur notre terrain et ainsi ravager compètement la pelouse avec les engins de chantiers ,il ne veut pas refaire la pelouse , le portail nous dit qu'il a le droit son père etant le propriétaire

que pouvons nous faire ? je lui ai dit nous payons un loyer et je suis chez moi il nous repond qu'il a le droit avec lui Que faire ?

je vous remercie de votre conseil
cordialement